

COMMUNIQUÉ

17 MARS 2020

COUR MUNICIPALE ET CORONAVIRUS (COVID-19)

Étant donné la situation actuelle concernant le Covid-19, notez que **les auditions prévues ce jeudi 19 mars 2020** à la *cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond* **sont reportées au jeudi 21 mai 2020**.

Les intervenants impliqués recevront de nouveaux avis à cet effet.

Puisque la situation est en constante évolution, nous vous recommandons de consulter notre site internet avant de vous rendre en salle d'audience, de téléphoner au greffe de la cour municipale au 418 337-2202, poste 5 ou de nous écrire à cour.municipale@villesaintraymond.com .

Notre site internet sera mis à jour advenant toute nouvelle directive.

Nous vous remercions pour votre compréhension et collaboration.